



**Revue de presse
Gouvernance des eaux souterraines
d'Abitibi-Témiscamingue
19 mars – 2 avril 2014**

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Olivier Pitre, Directeur

SESAT

Tél: (819) 732-8809 poste 8239

Courriel : olivier.pitre@sesat.ca

Journée Mondiale de l'eau 2014 sur fond d'exploitation souterraine accrue

Publié le 22 mars 2014

[Partager](#) [Tweet](#) [8](#) [g+](#) [0](#)

[0](#) Commenter [Envoyer à un ami](#) [Imprimer](#)

La coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau, Eau Secours! se joint, le 22 mars, à la journée mondiale de l'eau 2014, qui a pour thème «Eau et Énergie». Certes une problématique d'actualité au Québec, alors que les intentions d'exploitation des ressources naturelles du sous-sol s'accroissent.



Journée mondiale de l'eau - (Eau Secours!)

L'exploitation de gaz de schiste ou de pétrole, la nouvelle loi des mines, la réfection des sites miniers, le passage d'hydrocarbures sur le territoire par oléoducs, trains, bateaux ou camions, la protection des sources d'eau potable, le développement de filières alternatives (éolien, solaire, bio-méthanisation, etc.), le Plan Nord, etc. Voilà autant de sujets qui rendent la question, de l'eau liée à l'énergie, très concrète.

Cependant, les enjeux de l'eau dans la production et le transport de l'énergie sont rarement abordés. Après les catastrophes de Lac Mégantic et de la rivière Kalamazoo, il faut s'interroger sur la protection de l'eau au Québec. Depuis 2011, près de 75 villes ont adopté des règlements municipaux pour, au minimum, protéger leurs sources d'eau potable. Pourtant, le jugement Moulin a invalidé leurs efforts en donnant raison à la compagnie Pétrolia contre la ville de Gaspé. L'absence d'une loi provinciale efficace et surtout adaptée aux enjeux de protection de l'eau rend cette situation intenable. Mais à ce jour, le gouvernement québécois n'a toujours pas réagi à ce jugement.

«La production de l'énergie demande d'énormes quantités d'eau. La gestion responsable de l'eau et celle de nos ressources énergétiques sont intimement liées. Une approche concertée systémique et holistique est nécessaire. Un vaste débat public sur ces questions devra se tenir pour permettre aux Québécois de s'exprimer sur ces questions essentielles», explique Martine Châtelain, présidente de la Coalition Eau Secours!. Une approche fragmentée du débat et un manque de vision globale mènent à des décisions gouvernementales incohérentes. Pour le moment, les lois et règlements ne permettent pas d'assurer une protection adéquate de l'eau et les plans d'urgence sont inexistants pour protéger la population.

Protection nécessaire

En ce 22 mars, Eau Secours! se joint au mouvement de soutien à la population de Lac Mégantic initié par le Regroupement Interrégional des Gaz de Schiste de la Vallée du Saint-Laurent (RIGSVSL) pour insister sur l'importance de protéger notre richesse naturelle la plus précieuse. L'accident ferroviaire est la plus grande catastrophe environnementale vécue au Québec et la décontamination de la ville, du lac et de la rivière est loin d'être terminée. La population souffre et souffrira longtemps des impacts de cette contamination de l'eau, des sols et de l'air. La vie de toute une communauté ne sera plus jamais la même. Malgré cela, le ministre de l'environnement n'a cessé de minimiser les effets de ce désastre.

Avec les nouveaux oléoducs, la possible exploitation des gaz de schiste et l'exploration par fracturation du pétrole à Anticosti, les risques de contamination et de pénurie d'eau seront multipliés partout au Québec. Les contaminations d'eau sont difficiles à régler, celle des lagunes de Mercier ou du Technoparc de Montréal ne le sont toujours pas après des décennies parce qu'on ne sait pas quoi faire ou parce que personne ne veut payer. Des autobus partiront de plusieurs villes du Québec pour se rendre à Lac Mégantic pour cette journée mondiale de l'eau et des centaines de citoyens viendront exprimer leur soutien à la population de la ville, aux 75 municipalités qui tentent de protéger leurs sources d'eau potable et clamer leur opposition à un Québec pétrolier.

Changements climatiques

Il faut rappeler que la production de gaz ou de pétrole accélérera le phénomène des changements climatiques qui auront des répercussions sur les inondations, les sécheresses et les quantités d'eau accessibles. Il faudra calculer les coûts des impacts environnementaux, sociaux et économiques du développement des filières gazières et pétrolières, car ceux-ci dépasseront certainement les hypothétiques bénéfices espérés.

La Coalition soutient aussi des groupes de citoyens qui, partout au Québec, recherchent une meilleure gestion de leur eau. À Trois-Rivières, la Coalition Trifluvienne pour une eau très saine, conteste la décision de la Ville d'ajouter des fluorures à l'eau de la municipalité. Richmond tente d'empêcher le gouvernement du Québec de lui imposer une pénalité pour s'être désistée, à la demande des citoyens, de ce même programme de fluoration. À la Minerve, le comité Recours d'eau tente d'empêcher un promoteur privé de capter de l'eau pour la vendre.

Depuis 15 ans, partout au Québec, des groupes de citoyens se mobilisent pour préserver la qualité de leurs plans d'eau, leurs milieux humides ou leur eau potable et crient Eau Secours! L'eau est un trésor collectif inestimable qui mérite l'attention de tous, bien plus qu'une journée par année.

Pour plus d'information : www.eausecours.org

French.China.org.cn

23 mar 2014

Liang Chen

Les eaux souterraines de Gaza pourraient devenir inutilisables dès 2016 (experts)

Par : LIANG Chen | Mots clés : news

French.china.org.cn | Mis à jour le 23-03-2014



[Favoris] [Imprimer] [Envoyer] [Commenter] [Corriger] [Caractère:À A A]

On prévoit que les eaux souterraines, seule source d'eau potable de la bande de Gaza, deviendront inutilisables dès 2016, si les projets de désalinisation de l'eau continuent de ralentir, a indiqué à Xinhua un important représentant de la compagnie des eaux Palestinian Waters Corporation (PWC), lors d'une récente interview.

Marwan Bardaweel, coordinateur du programme de la PWC, explique depuis son bureau à Gaza que de nombreux obstacles ont ralenti la mise en oeuvre des projets de désalinisation de l'eau dans l'enclave côtière, ajoutant : "Ces projets sont la seule solution d'importance pour éviter une future crise de l'eau."

"Parmi les obstacles il y a le manque de financement par les donateurs, l'aggravation de la crise de l'énergie et la fermeture des points de passage," précise Bardaweel. Il fait remarquer : "Israël interdit les matériaux de construction et les équipements nécessaires pour les stations de désalinisation de l'eau, en plus des divisions internes qui empêchent la coordination entre Gaza et la Cisjordanie."

Un récent rapport des Nations Unies a révélé que la bande de Gaza, avec une population de 1,8 million de Palestiniens, "faisait face à un grave problème d'eau, une question dangereuse qui pourrait rendre la vie impossible dans l'enclave dès 2020." Ce rapport indique que dès 2016, les eaux de Gaza seront inutilisables et que dès 2020 cela sera difficile d'y remédier.

Le Centre pour les droits de l'homme en Palestine, basé à Gaza, a révélé dans son rapport annuel publié samedi que près de 95% des eaux de la bande de Gaza ne répondaient pas aux normes du Programme mondial de la santé, ajoutant que la consommation en eau pour une personne à Gaza était de 89,5 litres, inférieur au minimum mondial.

Le rapport note que la crise de l'eau se détériorera dans un contexte de population en forte croissance et que "dès 2020, la population de la bande de Gaza atteindra les 2,16 millions d'habitants, et il leur faudra 120 millions de mètres cubes d'eau chaque année." Fin

Romandie
26 mar. 2014

Fukushima: le rejet en mer d'eau souterraine pompée en amont des réacteurs débutera en mai

TOKYO - La compagnie gérante de la centrale accidentée de Fukushima a indiqué mardi s'apprêter à rejeter en mer de l'eau souterraine pompée en amont des installations, avant qu'elle ne soit souillée, une opération qui débutera en mai selon la presse nipponne de mercredi.

Quelque 400 tonnes d'eau souterraine entrent chaque jour dans les bâtiments du site atomique, augmentant d'autant la quantité d'eau contaminée au contact des équipements, eau qu'il faut ensuite stocker puis assainir, une tâche devenue insurmontable.

Pour résoudre en partie ce problème, la compagnie Tokyo Electric Power (Tepco) et les autorités ont imaginé un plan de déviation, qui consiste à pomper l'eau souterraine en amont des installations, à la stocker temporairement pour contrôler qu'elle n'est pas radioactive et enfin, si elle est saine, à la déverser dans l'océan Pacifique voisin.

Mardi, les coopératives de pêcheurs de Fukushima ont donné leur accord de principe pour ce procédé, avec quelques conditions néanmoins.

Selon le journal Nikkei, cette opération, proposée il y a un an mais alors refusée par les mêmes pêcheurs, doit finalement débiter en mai.

Elle permettra de réduire de 100 tonnes la quantité quotidienne d'eau nouvellement contaminée.

Pour autant, le problème majeur des volumes effarants d'eau radioactive accumulée à la centrale Fukushima Daiichi sera loin d'être résolu, d'autant que le système de traitement de l'eau, ALPS, est tout sauf fiable: il n'en finit pas de tomber en panne.

Une conférence de presse de dirigeants de Tepco est prévue en fin de journée mercredi pour faire le point sur cette situation.

kap/jr

TEPCO - TOKYO ELECTRIC POWER

TOSHIBA

(©AFP / 26 mars 2014 01h26)



Medias24
26 mar. 2014

La surexploitation des eaux souterraines atteint 1 milliard de m³ chaque année au Maroc

Mercredi 26 mars 2014 à 17h25

 Réagir  Classer  PDF  Imprimer

Traduction



 Share 1  Tweet 1  Share 1  Google+ 1

Fourni par Google Traduction



Les prélèvements excessifs exercés sur les nappes phréatiques sont surtout problématiques pour les zones rurales qui dépendent de l'irrigation. La ministre en charge de l'eau Charafat Afilal veut promouvoir une meilleure gestion de la ressource.

Le volume surexploité des ressources en eaux souterraines atteint aujourd'hui 1 milliard de m³ par an, entraînant la baisse quasi-généralisée des niveaux piézométriques au niveau des principales nappes du pays et la **réduction des débits, voire l'assèchement des sources**, a affirmé, mercredi à Skhirat, la ministre déléguée chargée de l'eau, **Charafat Afilal**.

"Les ressources en eaux souterraines sont confrontées depuis plusieurs décennies à la surexploitation et la dégradation de leur qualité. Le volume surexploité aujourd'hui est de l'ordre de 1 milliard de m³ par an", a déploré la ministre, qui intervenait à l'ouverture de **l'Atelier national sur la gestion des eaux souterraines**.

Dans ce cadre, Mme Afilal a fait savoir que le territoire marocain recèle d'importantes ressources en eau souterraines, dont le **potentiel naturel renouvelable est estimé à un peu plus de 4 milliards de m³ par an**.

"Ces ressources jouent un rôle déterminant dans le développement économique et social du pays, et assurent ainsi la **quasi-totalité des besoins en eau des populations rurales**, en irriguant près de 40% de la superficie totale irriguée", a-t-elle insisté.

La ministre a toutefois soulevé la subsistance de faiblesses, malgré les progrès significatifs réalisés en matière de gouvernance depuis 1995, suite à la **promulgation de la loi 10-95 sur l'eau**. Il s'agit particulièrement, du développement des pompages au-delà des niveaux arrêtés dans les documents de planification, le système de suivi qui ne permet pas de donner des informations fiables sur les prélèvements d'eau, ainsi que la faible responsabilisation des usagers.

Face à cette situation, Mme Afilal a assuré que la nouvelle stratégie nationale de l'eau a accordé un intérêt particulier à la gestion et la préservation de ces ressources stratégiques, notant que "la seule issue réside dans la mise en place d'un nouveau mode de gouvernance", privilégiant la participation, l'implication et la responsabilisation des différents acteurs concernés, dans un cadre contractuel négocié, à savoir le **contrat de nappe**.

L'instauration de ce cadre devrait viser le rétablissement d'un équilibre durable des eaux souterraines, qui passe impérativement par l'amélioration de **la connaissance et une évaluation réaliste des ressources renouvelables**, la recherche des possibilités d'augmentation de la recharge naturelle des aquifères techniquement et économiquement faisables, ainsi que la réduction des prélèvements dans les nappes d'eau souterraines surexploitées.

Elle a, à cet égard, appelé à adopter une vision commune et partagée sur le nouveau mode de gouvernance des eaux souterraines.

Pour sa part, le **ministre de l'Agriculture et de la pêche maritime, Aziz Akhannouch**, a fait savoir que les eaux souterraines représentent des enjeux socio-économiques majeurs pour l'eau potable, les activités industrielles et touristiques et sont primordiales pour le développement agricole de nombreuses régions du Maroc.

"Leur gouvernance est un défi majeur que beaucoup de régions doivent améliorer au regard de leurs responsabilités vis à vis notamment de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté", a-t-il lancé.

Il s'est ainsi félicité de la **politique des barrages** menée par le Maroc, qui a pu le doter d'une infrastructure hydraulique et hydro-agricole solide.

M. Akhannouch a déploré l'arrivée du Maroc aux limites de ses ressources en eaux conventionnelles par habitant, avec l'augmentation de sa population, soulignant que le défi majeur aujourd'hui "ne se résume plus à une simple augmentation de l'offre en eau mais devrait reposer sur une politique forte de gestion des ressources en eau".

Il a ainsi rappelé l'exemple du **Plan Maroc Vert** qui a mis la maîtrise et l'économie de l'eau au coeur de cette stratégie, afin d'assurer un développement agricole durable et une sécurité alimentaire.

"Plus de 360.000 ha ont été équipés en goutte-à-goutte à fin 2013, alors qu'il est prévu d'atteindre plus de 410.000 ha à la fin de cette année", a-t-il annoncé.

Concernant le **Plan national d'économie d'eau en irrigation (PNEEI)**, M. Akhannouch a rappelé qu'il vise à moderniser les systèmes d'irrigation, à travers la reconversion à l'irrigation localisée d'une superficie de l'ordre de 550.000 ha à l'horizon 2020.

Ce programme, doté d'un budget de 37 milliards de dirhams, permettra **d'économiser 1,4 milliard de m³** d'eau d'irrigation par an, outre les gains de productivité et de revenus pour les agriculteurs, a-t-il ajouté, estimant que le prolongement dudit plan jusqu'à 2030 "devrait réaliser une économie annuelle de 2,5 milliards de m³".

Il a réitéré l'engagement de son département à continuer à oeuvrer sur la voie de la gestion rationnelle et durable des ressources en eau, relevant que les expériences **des projets de sauvegarde d'El Guerdane et de la zone de Chtouka Ait Baha** sont "des cas d'école dans ce domaine", dont il faut tirer les enseignements.

Cette rencontre de deux jours est organisée par le ministère délégué chargé de l'eau, en collaboration avec l'Agence française de développement, dans le cadre du processus des réunions du "groupe thématique eau" qui associe les acteurs institutionnels du secteur de l'eau au Maroc aux partenaires au développement.

Cet atelier, organisé à l'occasion de la **Journée mondiale de l'eau**, célébrée le 22 mars de chaque année, a pour objectif de partager le diagnostic de la situation actuelle et de déboucher sur des propositions concrètes visant à atteindre une gestion durable des ressources en eau souterraines au Maroc.

DirectInfo
30 mar. 2014
Sidi Bouzid

Tunisie – Sidi Bouzid : **Rationaliser l'exploitation de l'eau devient une urgence**

Par : Di avec TAP | 30 mar 2014 | 19 h 00 min | **Mots-clefs :** Agriculture, Développement, Economie, nappe phréatique, Sidi Bouzid, Tunisie,

3 commentaires 

Les problèmes relatifs à l'exploitation des ressources hydrauliques dans le gouvernorat de Sidi Bouzid ont été au centre d'un séminaire organisé par le commissariat régional du développement agricole (CRDA) en collaboration avec l'union régionale de l'agriculture et de la pêche (URAP) et l'association « Ressources naturelles et développement ».

Le séminaire organisé à Sidi Bouzid à l'occasion de la journée mondiale de l'eau, a enregistré la participation de plusieurs experts et des ingénieurs opérant dans le domaine.

L'objectif du séminaire est de jeter la lumière sur le système hydraulique de la région et la recherche des mécanismes à même d'en assurer la pérennité en rationalisant l'exploitation de l'eau et d'éviter surtout la surexploitation des ressources disponibles. Les participants ont souligné qu'il y a une exploitation abusive des eaux de surface qui a atteint 147,7% à travers l'utilisation de 11 mille 249 puits dans le gouvernorat.

L'exploitation des eaux souterraines représente 80,4% des ressources disponibles. Les intervenants ont passé en revue les différents textes du code des eaux notamment ceux relatifs à la délimitation des zones de maintenance, aux interdictions et aux sanctions prévues.

Ils ont, dans ce contexte, proposé que les composantes de la société civile et les structures concernées interviennent pour sensibiliser au danger suscité par les atteintes portées aux ressources hydriques publiques, inciter à la rationalisation de l'exploitation de l'eau et créer des groupements de gestion, outre la mise en place d'une cellule chargée de constater les infractions.

Par ailleurs, la quantité de l'eau de ruissellement qui a pu être mise en réserve est estimée à 40 millions de M3 soit 35% de la quantité globale.

Les réserves en eaux de surface dans le gouvernorat, estimées à 62 millions de M3, sont exploitées à 160%, ce qui risque de les réduire sérieusement et d'augmenter, ce faisant, le degré de salinité de l'eau. Une intervention urgente doit être envisagée pour protéger les réserves d'eau à commencer par l'interdiction de construction anarchique des puits.

La Société nationale d'exploitation et de distribution de l'eau (SONEDE) indique que le nombre de ses abonnés à Sidi Bouzid a atteint les 45 mille avec une consommation annuelle de 7,3 millions de M3, ajoutant qu'elle atteindra 20,9 M3 aux horizons de 2035 avec une production hydraulique de 29,1 de M3.

Le séminaire a abouti à des recommandations dont notamment la rationalisation de l'exploitation de la nappe phréatique, l'intensification de la rétention des eaux de ruissellement et la mise en œuvre des législations en vigueur.

Les participants ont également recommandé de faire l'inventaire de tous les points d'eau dans la région et de mener des campagnes de sensibilisation à grande échelle pour la préservation des biens publics.

D'autres interventions ont porté sur la nécessité de rechercher des ressources hydrauliques alternatives dont le taux de salinité est acceptable, sur la nécessité d'instaurer une loi qui criminalise les actes polluant l'eau et sur l'utilité qu'il y a à revoir les règlements qui régissent les groupements d'eau.

Pour rappel, les réserves en eau du gouvernorat de Sidi Bouzid sont estimées à plus de 255 millions M3 dont 110 millions m3 d'eaux de surface et 144 d'eaux souterraines, 68,8% de ces réserves sont utilisées. La région compte 19 nappes souterraines.